



Mardi le 12 mai 2020

Aux membres du conseil d'administration
Aux présidents régionaux
Aux clubs et écoles de patinage
Aux entraîneurs
Aux officiels

Bonjour,

Suite à la publication de Patinage Canada annonçant la levée de suspension des activités de patinage, nous désirons vous informer que la suspension demeure en vigueur pour la section Québec. Vous devez attendre l'autorisation de Patinage Québec avant de reprendre les activités sur la glace.

Nous comprenons que la situation est difficile pour tous et notre plus grand souhait, comme vous tous, est un retour à l'entraînement le plus tôt possible.

Patinage Québec est en constante communication avec les autorités compétentes et la situation évolue chaque jour. La suspension sera levée dès que les autorisations seront reçues.

Nous travaillons présentement à établir le protocole de reprise des activités de patinage selon la situation et la réalité du Québec et cette reprise se déroulera en plusieurs étapes.

Des directives seront fournies par Patinage Québec aux clubs, aux écoles et aux entraîneurs afin de permettre un retour sécuritaire à la pratique sportive pour chacun des programmes.

Nous sommes de tout cœur avec vous et la collaboration collective favorisera un retour à l'entraînement de façon sécuritaire pour tous.

Restez à l'affût des prochaines communications et soyez prudents !

Any-Claude Dion
Directrice générale
Patinage Québec



Josie Di Ioia
Secrétaire administrative
514 252-3073 poste 3559 | Télécopieur 514 252-3170
josiediioia@patinage.qc.ca

Notre nouveau site [Internet](#) est maintenant en ligne!
Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#)

Le présent courriel et les documents s'y rattachant, s'il y a lieu, sont destinés uniquement à la personne ou à l'entité à qui les documents sont adressés. Ces documents peuvent contenir des informations confidentielles. Nulle autre personne que le destinataire ne peut en prendre connaissance. Si vous recevez ce document par erreur, la confidentialité demeure et nous vous prions d'en aviser l'expéditeur immédiatement et de détruire le tout. Nous vous remercions pour votre collaboration.

